

BAIL DE CHASSE COLLECTIF

Entre les soussignés, dont la liste figure ci-joint en annexe aux présentes, bailleurs,

d'une part,

et Monsieur.....

domicilié à.....

agissant en sa qualité de président de l'Association, dont le siège social est à,

d'autre part,

IL A ETE EXPRESSEMENT CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet/Désignation

Les propriétaires bailleurs désignés en annexe louent à l'Association le droit de chasse et délèguent le droit exclusif de destruction des animaux nuisibles, avec droit de passage pour les membres ou représentants de ladite société sur les terres, objet de la location.

Terrains dont les intéressés sont propriétaires sur la commune de pour une contenance totale de..... ha, que les parties déclarent bien connaître et se dispensent d'en faire une plus ample désignation aux présentes.

(Propriétaire : Mr ou Mme..... – pour une superficie de ha)

Article 2 – Durée/Résiliation

La présente location est consentie et acceptée pour une durée de six années entières et consécutives qui commencera le et finira le.....

À défaut d'une résiliation, par lettre recommandée avec accusé de réception, envoyée par l'un ou l'autre des parties 6 mois avant l'expiration de chaque période de 6 ans, le présent bail se reconduira tacitement par périodes successives de six années.

Article 3 – Paiement

Le présent bail est consenti moyennant un loyer annuel fixé en annexe en € par hectare, payable le..... de chaque année.

À défaut de paiement à l'échéance prévue, le présent bail sera résilié de plein droit un mois après une mise en demeure de payer par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 4 – Conditions particulières

Le preneur devra procéder à la destruction des animaux nuisibles.

Le preneur sera autorisé, si besoin, à effectuer des comptages diurnes et nocturnes de la faune sauvage sur les terrains objet du bail.

Le preneur se réserve le droit exclusif de présenter toute demande de plan de chasse.

Le preneur fixera les conditions d'exercice de la chasse conformément à la réglementation en vigueur et conformément aux statuts de l'Association.

Les frais d'enregistrement sont à la charge du preneur ou remboursables par lui en sus du prix de location.

Fait à, le

Le preneur (1),

(1) Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »

ANNEXE AU BAIL COLLECTIF DE

<i>Nom et adresse des propriétaires</i>	<i>Prix</i>	<i>Hectares (1)</i>	<i>Date et signature du bailleur (2)</i>
<i>Commune</i>	<i>Section</i>	<i>N° de parcelles (liste exhaustive)</i>	

<i>Nom et adresse des propriétaires</i>	<i>Prix</i>	<i>Hectares (1)</i>	<i>Date et signature du bailleur (2)</i>
<i>Commune</i>	<i>Section</i>	<i>N° de parcelles (liste exhaustive)</i>	

(1) Joindre un relevé de propriété récent

(2) Chaque bailleur doit porter la mention "lu et approuvé" au-dessus de sa signature

(3) Rayer la mention inutile